



Locataire/propri2taire maison : qu'en est-il ?

Par Visiteur

Je suis locataire d'une maison avec jardin depuis un an.Ma proprietaire est d'accord pour dire que 2 arbres sont malades et qu'il faut les abattre.Ce travail est-il à sa charge?Merci.

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison avec jardin depuis un an.Ma proprietaire est d'accord pour dire que 2 arbres sont malades et qu'il faut les abattre.Ce travail est-il à sa charge?Merci.

Si vous n'êtes nullement à l'origine de la maladie de ces deux arbres, alors il n'y a à priori aucune raison pour que vous soyez redevable de l'abattage de ces deux arbres.

Le locataire n'est responsable que de l'entretien courant donc notamment l'élagage mais nullement l'abattage.

Pourquoi? Le propriétaire vous demande de le régler?

Très cordialement.